

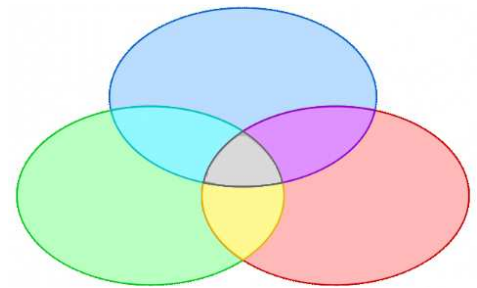
A. Qu'est-ce que le « développement durable » ?

« Le développement durable, c'est autre chose qu'une simple croissance. Il faut en effet modifier le contenu même de cette croissance, faire en sorte qu'elle engloutisse moins de matières premières et d'énergie et que ses fruits soient répartis plus équitablement. Ces mesures s'imposent dans tous les pays, dans le cadre d'un ensemble de mesures visant à préserver notre capital écologique, améliorer la répartition des revenus, et réduire notre vulnérabilité aux crises économiques.

Le développement économique doit reposer sur une base plus stable, c'est-à-dire sur la réalité qui le sous-tend. C'est rarement le cas, que ce soit dans les pays développés ou en développement. Par exemple, le revenu provenant de l'exploitation forestière est conventionnellement mesuré en valeur du bois et des autres produits, moins le coût de l'extraction. Le coût de la régénération de la forêt n'est pas considéré, sauf si l'on y consacre des fonds expressément. Ainsi, le chiffre des bénéfices tient rarement compte du manque à gagner provoqué par la dégradation de la forêt. [...] Il faut, lorsqu'on mesure la croissance économique, tenir pleinement compte de l'amélioration ou de la détérioration des réserves de ressources naturelles.

[...] La répartition des revenus constitue l'un des aspects de la qualité de la croissance. En effet, une croissance rapide assortie d'une mauvaise répartition des revenus peut être plus nuisible qu'une croissance plus lente qui serait accompagnée d'une redistribution des revenus au profit des plus pauvres. Par exemple, dans beaucoup de pays en développement, l'introduction d'une agriculture commerciale à grande échelle fera peut-être rapidement progresser les recettes, mais pourra en même temps déposséder de nombreux petits paysans et accroître l'inégalité de la répartition. A longue échéance, cette voie n'est pas durable ; elle ne fait qu'appauvrir un grand nombre de gens et accroître les pressions qui pèsent sur les ressources naturelles. »

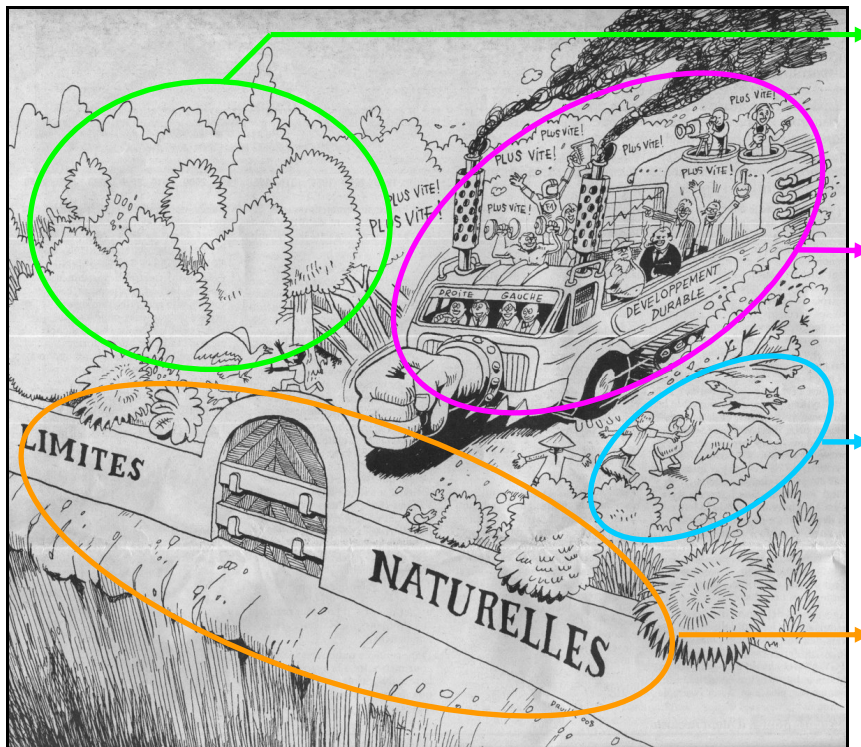
Notre avenir à tous, rapport de la Commission mondiale sur l'environnement de l'ONU, 10 mars 1987



Questions

1. Présentez précisément le document (nature, sujet abordé, date, auteur et destinataire).
2. Identifiez les trois objectifs du développement durable en précisant leur nature.
3. Complétez le schéma à partir de la question 2 : placez les trois piliers ainsi que le développement durable.

B. Le développement durable, un principe qui fait encore débat



Description

Signification

Source : *La décroissance*, n°51, juillet-août 2008

Questions

1. Présentez précisément le document. Pourquoi faut-il l'appréhender avec précaution ?
2. Complétez le tableau situé à droite du document. Quel est le message de ce document ?